

AmaNews

Lettre d'information d'al Amana Microfinance



Dans ce numéro

Edito - Page 3

Actualités - Page 4

- Réunions des instances de gouvernance
- Comité de performance réseau : un point trimestriel sur l'activité
- Al Amana microfinance lance « Tamwil Attadamoune » pour soutenir ses clients
- Al Amana Microfinance étoffe sa gamme de produits avec « Tamwil OTO »

Zoom - Page 6

- Al amana Microfinance maintient sa certification ISO9001 : 2015
- La BEI et al Amana Microfinance s'allient pour soutenir les micro-entreprises et TPE
- Al Amana Microfinance participe au « world saving day 2020 »

Echos de la Microfinance - Page 8

- JAIDA et la FNAM renforcent leur alliance
- Fonds de garantie au profit des AMC : Une bouffée d'oxygène pour la microfinance
- Risque de crédit en microfinance : Quantik Maroc met sur le marché le Q-Score MFI

Chiffres clés - Page 12

- Tableau de bord de la période

Microfinance :

30 milliards de DH pour atteindre 1,6 millions de clients en 2022

L'étude menée par le Maroc, en partenariat avec la Banque Mondiale, pour le développement de la microfinance, a dévoilé un besoin de financement global de 30 milliards de DH à mobiliser pour atteindre 1,6 millions de clients actifs, à Horizon 2022. L'étude montre aussi un potentiel du marché de la microfinance de 55% dans le milieu rural. C'est ce que souligne le premier rapport de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière. Ce document porte sur les principales étapes franchies dans le processus depuis le lancement en 2016 jusqu'à 2019. A cet égard, la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, qui inscrit la microfinance parmi ses leviers, vise à débloquent le potentiel du secteur à travers l'accélération de sa réforme et le déploiement des mesures incitatives et d'accompagnement requises pour favoriser la transformation de ses acteurs et l'amélioration de leurs offres destinées aux populations cibles.

Ainsi, la réforme prévue par l'amendement de la loi N° 18-97 portant sur le micro-crédit traduit l'ambition des autorités d'élargir les perspectives d'évolution du secteur de la microfinance en donnant la possibilité aux associations de microcrédit « AMC » de se transformer en Etablissement de Crédit et en améliorant leur capacité à atteindre une plus large clientèle, par une offre de services financiers plus complète et diversifiée. Elle s'inscrit dans la poursuite des initiatives du gouvernement qui a adopté le 25 juillet 2019 le décret d'application de la loi sur le microcrédit portant sur l'augmentation du plafond des prêts octroyés par les institutions de microcrédit de 50.000 à 150 000 DH (Publié au Bulletin Officiel du 15 Août 2019). L'objectif étant d'améliorer l'accès

des très petites entreprises (TPE) au financement, répondre à leurs attentes en matière de croissance et de pérennité, promouvoir le professionnalisme dans le secteur du microcrédit et renforcer son intégration dans le paysage financier. Pour développer renforcer le rôle de la microfinance dans l'inclusion financière, en particulier pour les femmes, les ruraux et les TPE, Bank-Al Maghrib, en partenariat avec le ministère des Finances et la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM) envisagent à court terme de moderniser le cadre législatif et réglementaire. Il s'agit de finaliser la définition du cadre de la microfinance, de son périmètre d'action et des catégories d'institutions de microfinance concernées et accélérer le processus d'approbation du projet de loi. Les parties concernées comptent également accélérer la transition vers les nouveaux modèles. S'ajoute la mise en place des incitations fiscales et non-fiscales pour accélérer la pénétration de la microfinance dans les segments cibles : jeunes, femmes, les ruraux et les TPE. Pour rappel, la microfinance occupe une place particulière au sein du système financier marocain et constitue un levier incontournable de par le rôle qu'elle joue dans la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'insertion des populations. L'activité des 13 associations exerçant le micro-crédit a été marquée à fin 2019 par la hausse de l'encours des crédits octroyés et du nombre de clients qui ont dépassé 7,4 milliards de DH et 923.497 respectivement avec un montant moyen de crédits de 8.000 DH et un taux des créances en souffrance de 4%.

Réunions des instances de gouvernance

Comité audit

Le comité Audit s'est réuni le Lundi 16 Novembre 2020, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Thami Ghorfi, et en présence des membres du Comité, des Commissaires aux Comptes et de l'équipe de direction. Lors de sa réunion, le comité Audit a examiné la situation financière à fin octobre 2020, les comptes du premier semestre 2020 validés par les Commissaires aux Comptes, ainsi que le projet de budget 2021. Le comité Audit a, par la suite, pris note des rapports d'Audit interne, d'inspection et de risque.



Conseil d'administration

Le "Conseil d'Administration" de al Amana Microfinance s'est réuni le 25 Novembre 2020, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Ahmed Ghazali et en présence des membres du Conseil, des partenaires privilégiés de l'institution, des commissaires aux comptes et de l'équipe de direction. Lors de sa réunion, le Conseil d'Administration a adopté les comptes du premier semestre 2020 certifiés par les commissaires aux comptes ainsi que le projet de budget relatif à l'exercice 2021. Le Conseil a examiné par la suite la situation de l'activité à fin octobre 2020, la situation des ressources humaines suite à la crise sanitaire covid-19 et a analysé les travaux des comités spécialisés qui lui sont rattachés.

Comité de performance réseau : un point trimestriel sur l'activité

Le comité réseau a tenu sa réunion trimestrielle le lundi 12 octobre 2020, en visioconférence, en présence des directeurs régionaux, des chefs de département et des directeurs de pôles. Lors de sa réunion, le comité a examiné la situation des principaux indicateurs de production et de risque par région à fin septembre 2020 ainsi que les objectifs par région du 4^{ème} trimestre 2020. Le comité a également noté la mise en place du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Al Amana Microfinance lance « Tamwil Attadamoune » pour soutenir ses clients

Dans une optique de diversification de son offre de produits et d'accompagnement de ses clients actifs, ayant été impactés des suites de la situation pandémique, un nouveau produit baptisé « Tamwil Attadamoune » a été lancé par l'institution. L'objectif étant de permettre à cette cible de reprendre et/ou relancer ses activités en lui offrant la possibilité de réadapter son prêt actuel.

Destiné au financement des investissements et besoins d'exploitation, « Tamwil Attadamoune » s'étend sur une durée de 6 à 36 mois, fonction de la durée du prêt initial, des remboursements déjà effectués et du montant supplétif.

Al Amana Microfinance étoffe sa gamme de produits avec « Tamwil OTO »

Pour mieux accompagner les besoins de financement aussi grandissants que diversifiés de ses clients et prospects, al Amana Microfinance a mis en place le nouveau produit « Tamwil OTO ».

Entrée en vigueur en octobre 2020, ce nouveau produit destiné au financement de l'acquisition d'un véhicule utilitaire neuf répond aux besoins de financement compris entre 10.000 et 150.000 dhs des bénéficiaires répondants à l'une des conditions d'éligibilités ci après :

- ✓ Être inscrit au registre de commerce;
- ✓ Disposer du statut d'auto-entrepreneur;
- ✓ Être assujetti à la taxe professionnelle;
- ✓ Être inscrit aux registres professionnels gérés par des instances gouvernementales ou des instances indépendantes reconnues par les autorités;
- ✓ Disposer d'une autorisation d'exercer ou d'un agrément professionnel octroyé par une autorité gouvernementale ou locale reconnue.

Il convient de préciser que le processus d'instruction du dossier de crédit de ce type de demandes de financement est similaire à celui du prêt individuel en vigueur.

ZOOM



ZOOM

AL AMANA MICROFINANCE MAINTIENT SA CERTIFICATION ISO 9001 : 2015



Al Amana Microfinance maintient sa certification ISO 9001 version 2015 au terme du deuxième audit de suivi tenu sur site, en Décembre 2020, par l'organisme de certification Bureau Veritas. Couvrant le périmètre « Activité de Microcrédit », Ce résultat positif réitère l'engagement d'al Amana à s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue privilégiant une forte orientation client.

LA BEI ET AL AMANA MICROFINANCE S'ALLIENT POUR SOUTENIR LES MICRO-ENTREPRISES ET TPE

La Banque européenne d'investissement (BEI) et Al Amana Microfinance, leader de son secteur d'activité au Maroc, ont signé un contrat de financement d'un montant de 3 millions d'euros. Objectif : soutenir l'accès au financement et le développement des micro et très petites entreprises marocaines.

Près de 11 560 entrepreneurs, ayant un accès limité aux ressources financières, pourront désormais bénéficier de financements divers. Une attention particulière sera accordée aux femmes avec un objectif de 45%, ainsi qu'au développement des activités génératrices de revenus en zones rurales, à hauteur de 48% de l'enveloppe dédiée, grâce au réseau de distribution d'Al Amana.

Cet accord entre la BEI et al Amana permettra de financer des micro et TPE (prêts inférieurs au seuil maximum autorisé par la réglementation marocaine, soit 150 000dhs) pour des activités génératrices de revenus accordées dans les zones urbaines et rurales, y compris les travailleur-ses indépendant-es, les propriétaires uniques et les micro-entrepreneur-es.

AL AMANA MICROFINANCE PARTICIPE AU « WORLD SAVING DAY 2020 »

En étroite collaboration avec la Fondation Marocaine pour l'éducation financière « FMEF », al Amana Microfinance a participé au « world saving day 2020 ».

Parmi les clientEs de l'institution, 110 bénéficiaires ont assisté aux sessions de formation dont les thématiques sont liées à l'Épargne.

Il convient de noter que ces formations ont été assurées par les formateurs relais de l'institution en mode virtuel et en présentiel, dans le strict respect du protocole d'hygiène et de sécurité observé lors de la situation pandémique.

JAIDA ET LA FNAM RENFORCENT LEUR ALLIANCE

Visant à consolider la relation de coopération entre le fonds JAIDA et la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM), une convention de partenariat a été signée, le 24 Décembre 2020, entre les deux institutions. A travers ce partenariat, les signataires aspirent :

- Renforcer leur coopération pour accompagner le développement et la croissance des institutions de microfinance ;
 - Mutualiser leur expertise et procéder à des échanges réguliers d'information inhérentes aux évolutions du secteur de la microfinance et ses meilleurs pratiques ;
 - Favoriser l'émergence et la pérennité de programmes de développement thématiques et régionaux via une étroite collaboration ;
 - Organiser conjointement des événements sectoriels.
- Pour ce faire, les deux institutions s'engagent à :
- Renforcer le rôle de la Microfinance dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière.
 - Conjuguer leurs missions et leurs moyens au service de la promotion de l'impact et la portée du secteur du Microcrédit à l'échelle nationale.



Fonds de garantie au profit des AMC : Une bouffée d'oxygène pour la Microfinance

L'annonce faite récemment par Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib (BAM), est une bonne nouvelle pour les Associations de microcrédit (AMC), impactées par la crise liée au coronavirus. Pour rappel, le gouverneur de la Banque centrale a fait savoir récemment à la Commission des finances et du développement économique de la Chambre des représentants que BAM et le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration sont sur le point de finaliser la mise en place d'un fonds de garantie au profit des associations de micro-crédit (AMC).

Cette annonce intervient dans un contexte marqué par la morosité économique et au moment où les AMC investissent le créneau de la mésofinance. Une branche dont la vocation est d'apporter des solutions de financement aux TPE et aux autoentrepreneurs qui, jusque-là, avaient plus de mal à accéder au financement que les autres catégories d'entreprises.

A en croire Jouahri, qui a révélé qu'un accord cadre créant le fonds a été signé par le ministère de tutelle et la CCG, le futur véhicule financier ambitionne de couvrir les crédits restructurés et additionnels accordés dans le cadre de la réponse à la crise de Covid-19.

A l'évidence, le futur mécanisme donnera un sacré coup de pouce aux AMC qui, à l'instar des banques et des sociétés de financement, ont accordé des reports d'échéances à leurs clients. Et ce, sachant que la crise liée au coronavirus n'a pas épargné les activités génératrices de revenus (AGR), un secteur dans lequel évolue la plupart des clients des AMC.

La mise en place du fonds de garantie est aussi de nature à ne pas refroidir l'ardeur des AMC ayant fait le pari de la mésofinance. Ce nouveau créneau a été promu, en partie, au Maroc par l'accroissement du plafond des crédits accordés par les AMC (passage de 50.000 à 150.000 DH).

Par ailleurs, l'autre mesure salubre prise par BAM en faveur des AMC, confrontées à un arrêt quasi total des activités d'octroi et de recouvrement à cause de la crise, est la mise en place d'une ligne de refinancement des crédits rééchelonnés ainsi que de nouveaux crédits contractés auprès des banques au cours de la période allant du 2ème trimestre 2020 au dernier trimestre de 2021.





PAROLES DE PRO :
YOUSSEF BENCHEQROUN,
 DIRECTEUR GÉNÉRAL DE AL AMANA MICROFINANCE

“ Pour ce qui est de la mésofinance, Al Amana Microfinance est avancée sur le sujet. Une gamme de produits avait déjà été lancée avant et pendant la crise liée à la covid-19. La gamme est opérationnelle. Nous avons également mis en place un centre dédié à la TPE à Casablanca. Le nouveau local sera inauguré incessamment. La Banque européenne d'investissement (BEI) accompagne le développement de Al Amana Microfinance sur le créneau de la mésofinance. Le personnel est formé et des partenariats sont tissés afin d'apporter des solutions de financement et d'accompagnement en faveur de la TPE. Notre portefeuille clientèle comporte déjà entre 4.000 et 5.000 TPE. Aujourd'hui, l'entrée en relation avec la TPE tourne autour d'un crédit de 30.000 DH contre 8.000 DH auparavant. Ceci dit, il est clair que la crise actuelle a été fortement préjudiciable aussi bien pour les AGR que les TPE. ”

Source : www.fnh.ma

Risque de crédit en microfinance : Quantik Maroc met sur le marché le Q-Score MFI

Visant à aider les IMFs à assurer un suivi rigoureux de leurs portefeuilles clients, dans ce contexte particulièrement difficile, Quantik Maroc annonce la sortie du Q-Score MFI : outil de Scoring adapté au secteur de la Microfinance. Selon le Credit Bureau, cet outil , permet d'apporter une vision à 360° de la future solvabilité d'un(e) client(e), des banques et IMFs.

Rappelons que Quantik est le délégué de Bank Al Maghrib, en charge de la « centrale des risques ». Toutes les institutions de crédit du Royaume sont dans l'obligation de consulter un Credit Bureau afin d'avoir une visibilité plus limpide sur ses créditeurs avant l'octroi d'un crédit : banques, sociétés de financement, institutions de microfinance...



SUIVEZ-NOUS SUR :

-  alamana.org.ma
-  youtube.com/alamanamicrofinance
-  facebook.com/alamanamicrofinancemaroc
-  linkedin.com/company/alamana-microfinance-maroc



www.alAmana.org.ma

Tableau de Bord AI Amana Microfinance

Situation au 31/12/2020

A Ressources	2016	2017	2018	2019	31/12/2020
Effectif Siège	179	196	205	197	203
Effectif Réseau	2 199	2 267	2 254	2 236	2 219
Effectif Global	2 378	2 463	2 459	2 433	2 422
Nombre de points de vente/Rural	283	299	301	298	302
Nombre de points de vente/Urbain	237	258	259	266	263
Véhicules Guichets	86	86	86	86	81
Réseau global	606	643	646	650	646
Fonds Propres (DH)	983 734 777	1 139 400 378	1 276 764 602	1 431 776 847	1 409 175 923
Quasi Fonds Propres (DH)	2 009 580	1 418 333	1 118 833	95 833	72 833
Total	985 744 357	1 139 542 211	1 276 883 436	1 431 872 680	1 409 248 757
Encours Dettes (DH)	1 298 204 091	1 178 997 417	1 103 586 590	970 037 184	1 087 998 503
Total Fonds Propres/Encours Dettes	76%	97%	116%	148%	130%
Total Fonds Propres/Encours Crédit	41%	45%	50%	56%	52%
B Activité	2016	2017	2018	2019	31/12/2020
B-1 Activité Microcrédit	2016	2017	2018	2019	31/12/2020
Nombre de Prêts Débloqués de l'année	246 544	241 810	234 719	222 471	192 726
Volume de Prêts Débloqués de l'année (DH)	2 548 948 662	2 513 857 238	2 530 036 810	2 446 916 623	2 190 606 443
Nombre global de Prêts Actifs	333 455	343 114	337 252	327 000	323 130
Nombre global de Prêts Actifs/PI	244 644	257 125	255 378	255 102	265 923
Nombre global de Prêts Actifs/PS	88 811	85 989	81 874	71 890	57 207
Nombre global de Prêts Actifs/Urbain	171 990	179 498	178 489	171 326	169 313
Nombre global de Prêts Actifs/Rural	161 465	163 616	158 763	155 674	153 817
Nombre global de Prêts Actifs/Homme	190 706	196 378	191 501	184 989	185 655
Nombre global de Prêts Actifs/Femme	142 749	146 736	145 751	142 003	137 462
Encours Crédit Global (DH)	2 420 203 551	2 510 472 817	2 556 577 680	2 553 805 539	2 733 309 400
Taux d'endettement croisé	10,59%	10,96%	10,59%	11,31%	11,28%
B-2 Activité dépôt	2016	2017	2018	2019	31/12/2020
Nombre d'ouvertures de comptes	54 164	61 270	46 628	30 794	11 943
Nombre de cartes monétiques	9 388	15 866	8 122	4 727	1 927
B-3 Activité Transfert d'Argent	2016	2017	2018	2019	31/12/2020
Nombre de Transactions	1 522 864	1 714 140	1 808 016	1 756 231	1 941 572
Volume de Transactions (DH)	2 878 293 829	3 245 059 922	3 393 698 237	3 242 446 191	3 446 903 805
B-4 Activité Microassurance	2016	2017	2018	2019	31/12/2020
Nombre de clients Bénéficiaires (Hors membres de la famille)	311 804	324 533	319 412	306 418	251 783
Nombre de clients Bénéficiaires (Avec membres de la famille)	1 265 193	1 313 521	1 295 712	1 418 255	1 020 183
Nombre de Sinistres Traités	14 603	16 010	14 369	15 669	11 885
B-5 Services domestiques	2016	2017	2018	2019	31/12/2020
Nombre d'opérations de vignettes automobiles	20 741	35 238	43 617	48 613	46 793
C Risque Crédit	2016	2017	2018	2019	31/12/2020
%PAR 30J de la production de l'exercice vu au 31/12/2020	3,30%	4,21%	4,23%	1,35%	-
D Services Non Financiers	2016	2017	2018	2019	31/12/2020
Formation clients	1 370	1 670	2 133	3 541	1 967
Appui à la commercialisation des clients	341	362	412	758	205
Valorisation des clients (Prix)	83	272	299	514	239